

L'an deux mille treize, le 7 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

**Secrétaire de séance :** Fabienne OUVARD

**Date de convocation du Conseil communautaire :** 28 février 2013

**Etaient présents :**

- **ARCINS :** Claude GANELON, Daniel PARABIS
  - **ARSAC :** Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT pouvoir à Nadine DUCOURTIOUX
  - **CANTENAC :** Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
  - **CUSSAC :** Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABET
  - **LABARDE :** Liliane MONNEREAU
  - **LAMARQUE :** Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
  - **LUDON MEDOC :** Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Rolland HEBRARD, Jean-Pierre LAMY, Martine VALLIER
  - **MACAU :** Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Sylvain LALANNE, Marie-Claudette DARASPE
  - **MARGAUX :** Jacqueline DOTTAÏN, Claude BERNIARD
  - **LE PIAN MEDOC :** Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
  - **SOUSSANS :** Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Gil PILONORD

**Concerne :** 2013-0703-08 Projet de ponton au Fort Médoc à Cussac – Demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire – Autorisation

Le projet de création du ponton s'inscrit parfaitement dans le projet global d'aménagement de la façade estuarienne du territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, initié en 2009 avec le réaménagement du port de Lamarque et poursuivi en 2010/2011 par une réflexion sur les orientations à donner aux autres ports du territoire (Soussans, Issan, Macau).

Véritable atout touristique, le projet de création du ponton permettrait la mise en œuvre d'une offre touristique telle que la découverte du Verrou de l'Estuaire (Fort Médoc, Fort Pâté, Citadelle de Blaye), la découverte du Fort Médoc, des châteaux viticoles du territoire (en lien avec le futur Centre Culturel et Touristique du Vin de Bordeaux), du patrimoine naturel du territoire (estuaire, marais, ...) mais aussi la découverte de l'estuaire et des îles, de la rive médocaine et de la rive haute girondine et charentaise, au départ de Cussac Fort Médoc.

Pour mener à bien ce projet, il apparaît opportun de présenter une demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire.

Vu le montant prévisionnel des travaux : 522 000 HT

Vu le montant prévisionnel des études et maîtrise d'œuvre : 63 150 HT

Soit un montant total de : 585 150 HT

Considérant la réalisation indispensable de cette opération,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **Charge** Monsieur le Président d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande,

► **Autorise** Monsieur le Président à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.

Pour copie conforme  
Arsac, le 12 mars 2013

**Le Président,**

**Gérard DUBO**

